

**Monsieur KAPAMAJIAN, vous avez succédé à M. Jean MARECHAL en 2008 comme porte-drapeau, et depuis cette date vous avez la lourde responsabilité d'arborer lors des manifestations commémoratives nationales l'emblème tricolore – et de rendre ainsi hommage, au nom de la Nation française, aux combattants et aux disparus.**

**Vous avez accompli votre service militaire de juin 1955 à 1956 et avez servi dans le sud Tunisien de 1956 à 1958. Vous avez reçu la médaille du combattant volontaire.**

**Que seraient nos cérémonies sans vous, sans votre présence fidèle.**

**Le Porte-drapeau est le gardien du premier symbole de la Nation et de la devise républicaine « Liberté, Egalité, Fraternité ».**

**Vous honorez avec la plus grande dignité une fonction hautement symbolique pour la mémoire de ceux qui sont morts pour la France et pour la République.**

**Lors des cérémonies en hommage aux morts ou à la République, c'est votre drapeau qui est à l'honneur et rend les honneurs et vous placez, je le sais, toute votre fierté, en cet instant.**

**Je suis heureux et fier de vous de votre présence sincère à mes côtés à l'occasion de chaque commémoration.**

**Je sais que vous avez le souci que la transmission de votre mission, le relais par les jeunes générations se prépare et vous avez raison. Vous êtes un serviteur anonyme, d'un grand engagement personnel basé sur le sens du devoir, de l'honneur, de la rigueur et de la discipline.**

**Je terminerai par ces quelques mots du Général de Gaulle : « Une grande vie, c'est une vie mise au service de quelque chose de plus grand que soi »**

**Je vous remets la médaille bien méritée de porte-drapeau, médaille que vous pourrez arborer à chaque cérémonie, ainsi que le diplôme d'honneur de porte-drapeau en reconnaissance des services accomplis lors des manifestations patriotiques depuis 2008.**